



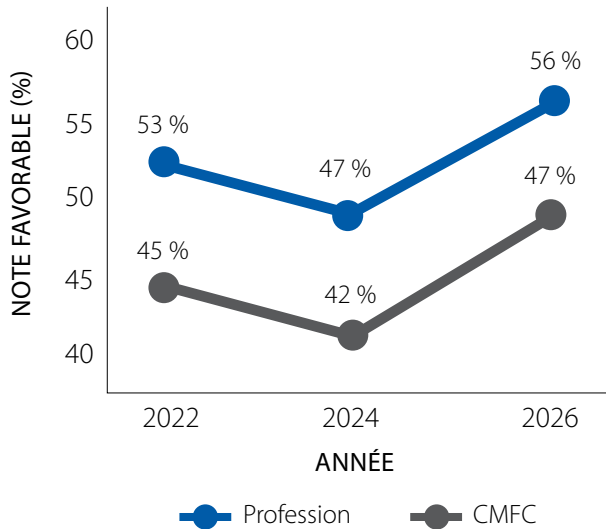
Sondage auprès des membres

Rapport comparatif des résultats (2026, 2024, 2022)

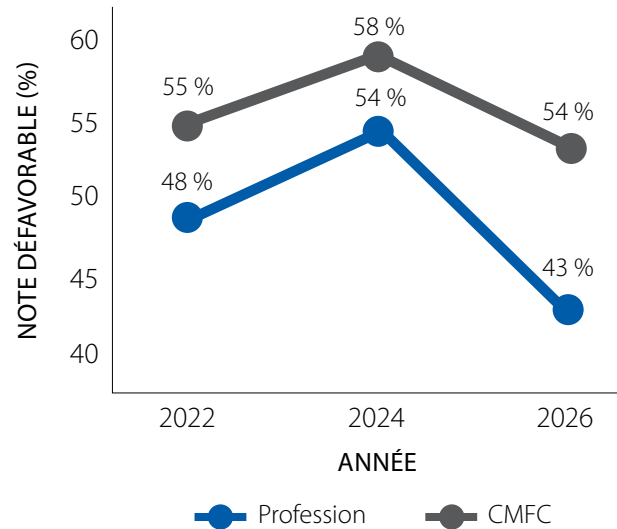
Près de 2 200 membres ont répondu au Sondage auprès des membres de 2026, et nous les en remercions. Les réflexions que vous nous avez communiquées offrent un éclairage précieux sur les réalités actuelles de la médecine de famille et sur votre perception à l'égard du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC). Vos réponses nous incitent à faire toujours mieux ; nous continuerons de déployer tous nos efforts pour vous soutenir en tant que membres et promouvoir l'excellence des médecins de famille.

Les trois points principaux :

1 Augmentation du nombre d'opinions favorables à l'égard de la profession de médecine de famille et du CMFC.



2 Diminution du nombre d'opinions défavorables à l'égard de la profession de médecine de famille et du CMFC.



Une opinion est « favorable » si les personnes ont attribué au CMFC et à la profession la note de sept sur dix lorsqu'on leur a demandé si elles recommanderaient le CMFC et la profession de médecine de famille. Une opinion est « défavorable » si les personnes ont attribué au CMFC et à la profession de médecine de famille une note comprise entre zéro et six. Il faut également reconnaître l'existence d'un biais de sélection pour les sondages de ce type.



3

Les membres demandent au CMFC : de renforcer la valeur du CMFC de façon pratique et axée sur les membres, notamment en ce qui a trait aux normes, à la certification, au développement professionnel continu (DPC), au plaidoyer et au soutien à la profession. Ils souhaitent également que le CMFC souligne l'importance de maintenir l'adhésion et les avantages qui en découlent.

La profession :

Les médecins de famille continuent de trouver un sens profond et un fort sentiment d'utilité dans leur travail. Les thèmes (ci-contre) sont demeurés constants au fil du temps : dans les sondages de 2022 et 2024, les médecins de famille avaient également cité l'établissement de relations significatives avec les patient-es, le sentiment de contribuer à la société et le soutien au bien-être de la population canadienne parmi les aspects les plus gratifiants de leur carrière.

Médecine de famille : Énoncés les plus cités par année

Thème	2022	2024	2026
Relations significatives avec les patient-es	94 %	91 %	93 %
Sentiment de contribuer à la société	92 %	86 %	92 %
Contribution au bien-être de la population canadienne	90 %	86 %	91 %
Sentiment de responsabilité envers la société	90 %	84 %	88 %

Difficultés en médecine de famille

Les personnes qui ont répondu au sondage ont systématiquement cité le fardeau administratif et les formulaires, les problèmes de santé de plus en plus complexes des patient-es et les attentes en matière d'accès rapide aux soins comme leurs principales difficultés dans l'exercice de la médecine de famille. En réponse, le CMFC continue de plaider en faveur d'une simplification des formulaires, d'une meilleure rémunération et d'un soutien accru aux équipes de soins primaires.

En 2026, les activités de plaidoyer du CMFC ont contribué à franchir une étape importante : Emploi et Développement social Canada a augmenté de 106 pour cent la rémunération pour les formulaires relatifs à l'invalidité et collabore avec le Collège pour simplifier davantage le processus. Le CMFC continue également de demander le renforcement des soins en équipe, afin d'aider les médecins de famille à prendre en charge les maladies de plus en plus complexes ainsi que les patientèles élevées.



Difficultés en médecine de famille : Principales difficultés par année

Rang	2022	2024	2026
1	Fardeau administratif et formulaires (90 %)	Plus de patient-es avec des problèmes de santé complexes qui nécessitent plus de temps (95 %)	Plus de patient-es avec des problèmes de santé complexes qui nécessitent plus de temps (84 %)
2	Attentes élevées des patient-es sur le temps de réponse et la rapidité des soins (89 %)	Fardeau administratif et formulaires (95 %)	Fardeau administratif et formulaires (83 %)
3	Manque de valorisation pour le domaine de la médecine de famille (84 %)	Attentes élevées des patient-es sur le temps de réponse et la rapidité des soins (91 %)	Attentes élevées des patient-es sur le temps de réponse et la rapidité des soins (78 %)



Le CMFC

Perception à l'égard du CMFC

La perception des membres à l'égard du CMFC est restée constante depuis 2022. Plus particulièrement, les membres estiment que le CMFC est peu connu du grand public. Cependant, les membres l'associent fortement à son rôle de maintien des normes élevées en médecine de famille par l'intermédiaire de l'autoréglementation, de la certification, des examens et de l'éducation. Les personnes qui ont répondu au sondage reconnaissent le rôle essentiel du CMFC dans le soutien à la discipline de médecine de famille et son avancement au Canada.

Perception à l'égard du CMFC : résultats comparatifs

Énoncé	2022	2024	2026
Le CMFC est peu connu du grand public	83 %	80 %	73 %
Les examens en médecine de famille permettent de garantir des normes élevées	71 %	74 %	74 %
Le maintien des normes élevées pour la désignation CCMF est un rôle essentiel	71 %	67 %	67 %
Le CMFC est essentiel pour l'établissement des normes de formation en médecine de famille	69 %	59 %	62 %
C'est une organisation essentielle au sein du système de réglementation de la médecine de famille au Canada	62%	53%	56%

Programmes et services

Les membres continuent de manifester le plus grand intérêt pour les programmes et services qui appuient la pratique clinique, le DPC et l'avancement de la médecine de famille au sens large. Le plaidoyer, les ressources pédagogiques, *Le Médecin de famille canadien (MFC)* et le Forum en médecine familiale (FMF) restent des priorités récurrentes, ce qui témoigne de l'importance que les membres accordent au fait de se tenir informés, d'échanger et de se sentir soutenus tout au long de leur carrière. L'intérêt accru pour les initiatives liées au plaidoyer en 2026 laisse entendre que, dans un contexte où les pressions sur le système de santé persistent, les membres se tournent de plus en plus vers le CMFC, non seulement en tant que prestataire de DPC et garant des normes, mais aussi comme défenseur de la profession et des patient-es.

Programmes et services : principaux intérêts par année

Rang	2022	2024	2026
1	Programmes de DPC Mainpro+ ^{MD}	Programmes de DPC Mainpro+	Défense des intérêts des médecins de famille
2	Maintien de la désignation CCMF, FCMF ou d'un CCA	Maintien de la désignation CCMF, FCMF ou d'un CCA	FMF
3	Défense des intérêts des médecins de famille	À égalité : Défense des intérêts des médecins de famille Outils pour la pratique et Lignes directrices simplifiées	À égalité : <i>MFC</i> Participation à titre d'examineur-ric
4	<i>MFC</i>	À égalité : <i>CMFC</i> <i>FMF</i> <i>Programme Autoapprentissage^{MC}</i>	À égalité : Agrément des programmes de médecine de famille Programme Autoapprentissage
5	FMF	Participation à titre d'examineur-ric	Outils pour la pratique et Lignes directrices simplifiées